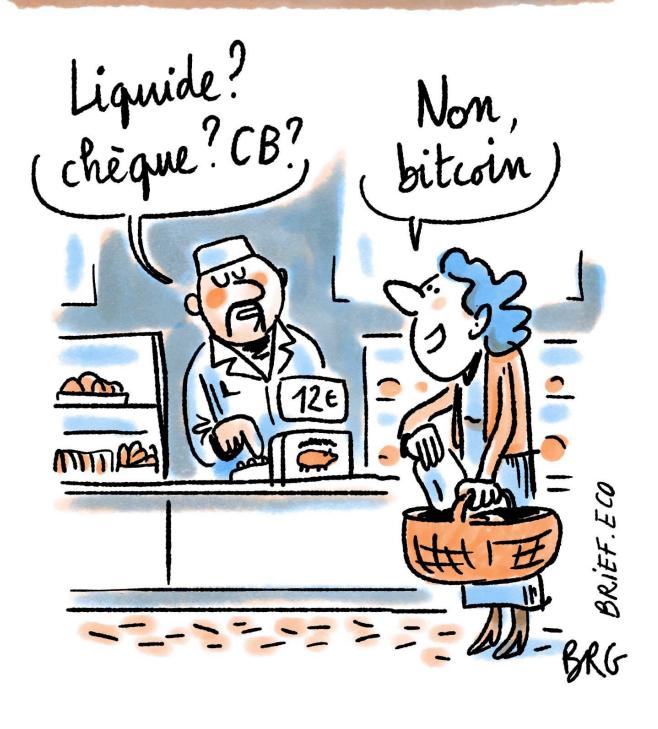
Les cryptomonnaies

L'avenir des cryptomonnaies



Les cryptomonnaies

Le cours de la cryptomonnaie bitcoin a dépassé pour la première fois les 55 000 dollars vendredi dernier. Les cryptomonnaies sont des monnaies numériques existant en marge des systèmes monétaires contrôlés par les États et dont la valeur intrinsèque est remise en cause par certains économistes.

L'actualité

Le cours du bitcoin, une cryptomonnaie permettant des transactions sans autorité centralisée, a dépassé pour la première fois les 55 000 dollars vendredi dernier. Son cours a chuté depuis, après sa description par la secrétaire américaine au Trésor (équivalent de la ministre des Finances) comme « un actif hautement spéculatif ».

Début février, le groupe automobile Tesla, dirigé par le milliardaire américain Elon Musk, a annoncé avoir effectué un investissement de 1,5 milliard de dollars dans le bitcoin, afin de « diversifier et maximiser le rendement » de ses liquidités. Il prévoit également d'accepter prochainement cette cryptomonnaie comme moyen de paiement. Sur le site de France 24, l'économiste française Nathalie Janson estime que ces annonces « constituent aussi un signal fort que le bitcoin a acquis une certaine normalité financière ».

Le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, a déclaré vendredi que cette cryptomonnaie « nous échappe complètement ». Selon lui, « c'est une monnaie privée qui peut d'ailleurs avoir ses intérêts. Certains peuvent librement spéculer sur le bitcoin, ils prennent chacun leurs risques ».

L'éclairage : Le fonctionnement des cryptomonnaies

Une cryptomonnaie est une monnaie numérique, c'est-à-dire ne disposant pas de supports physiques comme des pièces ou des billets, permettant d'effectuer des paiements en ligne sécurisés et sans intermédiaire. Elle n'est émise ni garantie par aucune banque centrale, institution de crédit ou institution monétaire. Une partie des cryptomonnaies reposent sur la technologie de la blockchain (« chaîne de blocs » en français). Il s'agit d'un registre dans lequel sont enregistrées les transactions effectuées entre les utilisateurs d'un réseau et qui permet de sécuriser les transactions. D'après le site spécialisé CoinMarketCap, il existe actuellement plus de 8 500 cryptomonnaies. Le bitcoin et l'ether sont les deux plus importantes en termes de valorisation. Dans une étude publiée en septembre dernier, l'Université de Cambridge estimait à plus de 100 millions le nombre d'utilisateurs détenteurs de cryptomonnaies dans le monde au troisième trimestre 2020, contre 35 millions en 2018.

Leurs usages

Les cryptomonnaies peuvent servir de moyens de paiement entre deux utilisateurs ou sur les sites de e-commerce qui les acceptent. Afin de se financer, une société peut lancer une ICO (« initial coin offering »), une levée de fonds en cryptomonnaies en contrepartie desquelles les participants reçoivent des jetons numériques. « Ces jetons peuvent leur permettre d'accéder, dans le futur, à des produits ou services de cette société », précise l'Autorité des marchés financiers, une autorité administrative indépendante française. Les cryptomonnaies sont aussi utilisées pour spéculer. Selon le ministère de l'Économie, par l'anonymat qu'elles rendent possible, elles favorisent également « le contournement des règles relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux ou peuvent participer au financement du terrorisme ou d'activités criminelles ». Dans un rapport publié l'année dernière, le cabinet spécialisé dans la blockchain Chainalysis estimait cependant que les transactions illicites, menant au financement du terrorisme ou encore à des arnaques, ne représentaient que 1,1 % de l'activité des cryptomonnaies en 2019.

Le stock de bitcoins a été limité par ses développeurs à 21 millions d'unités lors du lancement de cette cryptomonnaie en 2009. Plus de 18,6 millions de bitcoins sont actuellement en circulation sur le marché, selon le site CoinMarketCap. Les bitcoins sont créés grâce à un processus dit de minage. Nécessitant une forte puissance de calcul, il consiste à valider et sécuriser les transactions, les mineurs touchant des bitcoins en récompense.

Valeur et volatilité

À la différence de la monnaie traditionnelle, les cryptomonnaies n'ont pas cours légal (n'importe qui peut les refuser). La Banque de France, la banque centrale française, note qu'elles « n'offrent aucune garantie de sécurité, de convertibilité et de valeur, contrairement à la monnaie ayant cours légal », dans une étude publiée en 2018. L'économiste français Jean Tirole estimait, dans un article publié dans le Financial Times en 2017, que « le bitcoin est une pure bulle, un actif sans valeur intrinsèque » et que « son prix tombera à zéro si la confiance disparaît ». Les cours des cryptomonnaies connaissent de fréquentes variations. Début janvier 2017, le cours du bitcoin a par exemple dépassé les 1 000 dollars avant d'atteindre près de 20 000 dollars le 18 décembre, puis de plonger à 10 000 dollars quatre jours plus tard. Depuis février 2020, le cours de l'ether a été multiplié par six, passant de 230 euros à plus de 1 400 euros.

La souveraineté monétaire des États

La souveraineté monétaire est « un principe généralement admis que tout État a le droit de déterminer lui-même ses monnaies », selon une définition donnée en 1929 par la Cour internationale de Justice, le principal organe judiciaire de l'ONU. En 2019, le réseau social américain Facebook et 27 entreprises ont annoncé le lancement du libra, une monnaie numérique depuis rebaptisée diem dont la sortie est prévue en 2021. Bruno Le Maire s'était opposé à ce projet en 2019, estimant que « la souveraineté monétaire de nos nations est en jeu ».

Dans un ouvrage publié en 1976, l'économiste austro-britannique Friedrich Hayek affirmait que les banques centrales ne devraient pas avoir le monopole de l'émission de l'argent et plaidait pour que des organismes privés puissent émettre leur propre monnaie. La Chine, la Suède ou encore le Venezuela ont lancé des projets de cryptomonnaie nationale. La Banque centrale européenne a publié en octobre 2020 un rapport prévoyant la création d'un euro numérique qui « soutiendrait la numérisation de l'économie européenne et stimulerait l'innovation dans le domaine des paiements de détail ».

Pour aller plus loin

PERSPECTIVES

En 2018, l'ancien sous-gouverneur de la Banque de France, Jean-Pierre Landau, a remis au ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, un rapport dans lequel **il tire le bilan de l'utilisation des cryptomonnaies**. Il estime qu'elles « posent des questions essentielles et profondes sur l'avenir des paiements, de la monnaie et de la finance à l'ère digitale ».

→Lire le rapport.

EURO NUMERIQUE

Dans une chronique diffusée sur France Culture, le journaliste Xavier Martinet s'interroge sur l'utilité d'un euro numérique, projet envisagé par la Commission européenne pour faire face à la multiplication des cryptomonnaies. Une tâche qui s'avère complexe selon lui.

→Écouter la chronique.

Source: https://www.brief.eco/